

## APPEL À PROJET RETENU POUR L'UNIVERSITÉ BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

*Lors du communiqué de presse du 31 juillet dernier, émanant du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), la COMUE UBFC s'est vu primée sur l'appel à projets PIA (Programme d'Investissements d'Avenir) « Hybridation des formations de l'enseignement supérieur ». C'est avec 19 autres propositions que « RITM » a été retenu pour bénéficier d'un financement sous la forme d'un fond d'amorçage d'un million d'euros.*

Ce projet placé sous l'égide de la commission formation de l'Université de Franche-Comté (UFC), sera mis en œuvre par la composante SUP-FC (Service Universitaire de Pédagogie pour les Formations et la Certification) administrée par Fabrice Bouquet et Mathilde Bugnon Henriet, respectivement directeur et directrice adjointe.

Dans un contexte sanitaire mondial complexe, la finalité est de proposer la réalisation d'expérimentations aux équipes pédagogiques de l'UFC, afin de favoriser la mise en place de différentes formes d'hybridation et de pratiques émergentes au cours de la continuité pédagogique mise en œuvre lors du second semestre 2019-2020.



Fabrice Bouquet, directeur du SUP-FC nous en dit plus : « Cet appel à projet s'inscrit dans la continuité du projet « RITM » porté par la COMUE UBFC.

Le contexte sanitaire de ces derniers mois a contraint l'ensemble du corps enseignant à assurer la continuité des cours avec de nouvelles méthodes pédagogiques.

*L'enseignement a dû évoluer, sortir de son schéma habituel. Il a fallu tenter de nouvelles expériences et oser l'innovation ! Parfois allant même jusqu'à remettre en question sa pratique pédagogique, pour adapter les méthodes aux nouveaux enjeux de notre société actuelle.*

*Ce fond d'amorçage va nous permettre de continuer à développer notre Centre d'Accompagnement Pédagogique (CAP) notamment en renforçant l'équipe. Nous espérons pouvoir accompagner 40 projets basés*

*sur l'hybridation pour les deux années à venir. En fin d'année universitaire, nous établirons un bilan qui recensera les différentes méthodes, et étudiera leurs mises en application dans la pratique.*

*Tout repose sur le concept d'hybridation. Nous le constatons d'autant plus aujourd'hui : les pratiques d'enseignement évoluent. Nous nous en sommes bien rendus compte lors du confinement imposé par la COVID-19. Les cours présentiels ont été remplacés par du distanciel. Il a fallu s'adapter très rapidement. Le projet « hybridation des formations à l'UFC », c'est l'envie de concrétiser et de poursuivre la création de nouvelles pratiques, notamment à l'aide du numérique, pour avoir une meilleure flexibilité dans les activités pédagogiques comme dans la transmission de notre savoir. De plus, avec l'aide de l'équipe du CAP, l'acquisition des compétences devient accessible à tous les enseignants !*

### DÉFINITION DE TRAVAIL DE L'HYBRIDATION vue par l'UFC

L'hybridation, c'est faire évoluer le parcours d'un module d'enseignement en intégrant des activités, qui se déroulent en présentiel et en distanciel. Ces modalités peuvent être réalisées sous forme synchrone ou asynchrone, quelles que soient les pratiques pédagogiques ou technologies utilisées.

*Pour conclure, l'objectif final est d'obtenir une vision globale des pratiques pédagogiques à l'échelle du site UBFC, ainsi que la création d'échanges entre collègues sur la mise en place réaliste de nouvelles méthodes d'enseignement. Nous pourrions alors établir une définition commune de l'hybridation. »*